



Distr.: Restreinte

19 juin 2020

Original: Français

Deuxième réunion du Bureau de la CoP12 de la
Convention relative à la Coopération en matière de
Protection, de Gestion et de mise en valeur du milieu
Marin et des zones côtières de la côte Atlantique et
de la Région de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du
Sud (Convention d'Abidjan)

Abidjan, Côte d'Ivoire, le 23 juin 2020

RAPPORT CUMULATIF 2017–2019 DE MISE EN ŒUVRE

**MISE EN OEUVRE DES DECISIONS DE LA COP12 DE LA
CONVENTION D'ABIDJAN**

Décision -/CP.12/1. Programme de travail 2017-2020	Responsable	Partenaire(s)	Echéancier	
			2019	2020
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
<ol style="list-style-type: none"> 1. L'évaluation des biens et services des écosystèmes 2. La gestion 3. La coordination et aspects juridiques 4. La communication, la sensibilisation, l'information et l'éducation 5. Les questions transversales et émergentes 6. <i>Soutenir le processus d'élaboration du système de suivi-évaluation de la Convention</i> 		Secrétariat et ses partenaires GRID-Arendal, (USAID - WABICC), the MAVA Foundation, World Bank, IDDRI-IASS Potsdam, (IUCN), Wetlands International, PRCM, OSPAR Commission, Convention on Migratory Species (CMS), Convention on Biological Diversity (CDB), BirdLife International, DOALOS), US-AFRICOM, etc.		
Décision CP. 12/2. Questions financières	Responsable	Partenaire(s)	Echéancier	
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
<ol style="list-style-type: none"> 1. Développements de projets et la mobilisation des ressources 2. Préparation et distribution des factures 2019 3. Organisation de missions pour paiement des dettes 4. Encourager les contributions volontaires des Etats 5. Ouverture d'un compte bancaire à Abidjan 	Secrétariat de la Convention	WABICC-USAID UNION EUROPEENNE.	U	U
Décision CP.12/3. Modification du texte de la Convention d'Abidjan	Responsable	Partenaire(s)	Echéancier	
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Encourager les Gouvernements à demander au Secrétariat la tenue dans les meilleurs délais de la réunion des plénipotentiaires pour adoption dudit texte. Circuler les textes de base 6 mois avant la COP13	Secrétariat de la Convention	Parties contractantes et autres conventions des mers régionales	D	D
Décision CP.12/4. Travail de la Convention sur l'interface entre les cours d'eau douce et les écosystèmes marins et côtiers	Responsable	Partenaire(s)	Echéancier	
Encourager les Gouvernements à demander expressément au Secrétariat la tenue dans les meilleurs délais de la réunion des plénipotentiaires pour adoption du Protocole GIZC.	Convention Secretariat	USAID WABICC	D	D

Décision -/CP.12/5. Gestion durable des écosystèmes de mangrove dans la zone d'influence de la Convention d'Abidjan	Responsable	Partenaire(s)	Echéancier	
			2019	2020
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Encourager les Gouvernements à demander expressément au Secrétariat la tenue dans les meilleurs délais de la réunion des plénipotentiaires pour adoption du protocole sur la gestion durable de l'écosystème mangrove	Secrétariat de la Convention	Contracting Parties, PRCM, IUCN, Wetlands International, USAID-WABICC	D	D
Décision CP.12/6: Normes environnementales pour les activités d'exploration et d'exploitation du pétrole et gaz au large des côtes des États parties	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Encourager les gouvernements à demander expressément au Secrétariat la tenue dans les meilleurs délais de la réunion des plénipotentiaires pour adoption du protocole sur les normes et standards environnementaux liés aux activités pétrolières et gazières offshore.	Secrétariat de la Convention	Contracting Parties, MAVIA, IDDRI, GRID-Arendal, etc.	D	D
Décision -/CP.12/7. Politique de gestion intégrée des côtes et océans	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Demander enfin au Secrétariat, compte tenu des ressources financières disponibles, d'organiser de vastes consultations régionales, afin de s'entendre sur une version finale de la Politique de gestion intégrée des côtes et océans qui sera présentée pour examen et adoption à la COP 13.	Secrétariat de la Convention	Grid-Arendal	U	U

Décision -/CP.12/8. Création de la Commission du Courant de Guinée par un protocole de la Convention d'Abidjan	Responsable	Partenaire(s)	Echéancier	
			2019	2020
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Demander au Secrétariat de préparer dès que possible le projet de protocole additionnel en vue de créer la Commission du Courant de Guinée une fois que les ressources financières seront mises en place.	Secrétariat de la Convention	UNEP, GEF, UNIDO, FAO and UNDP	U	U
Décision CP. 12/9. Revitalisation du Plan d'action pour la protection et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Atlantique du Sud-Est	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Demander instamment au Secrétariat de présenter la version actualisée finale du Plan d'action à la COP 13.	Secrétariat de la Convention	USAID-WABICC, Grid-Arendal, PRCM	X	NIY
Décision CP.12/10. Erosion côtière dans le contexte des changements climatiques	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Demander au Secrétariat de s'engager par conséquent dans la mise en œuvre du programme WACA et d'exhorter le Secrétariat à entreprendre les discussions avec le Groupe de la Banque Mondiale pour étendre ce programme aux autres Régions qui font face aux problèmes d'érosion côtière	Secrétariat de la Convention	World Bank, IUCN, AfDB, GEF, GCF	D	U

Décision CP.12/11. Aires marines d'importance écologique ou biologique (ZIEB)	Responsable	Partenaire(s)	Echéancier	
			2019	2020
A) ACTIVITES DU SECRETARAT DE LA CONVENTION				
• N.A	Secrétariat de la Convention	Grid-Arendal	U	U
Décision -/CP.12/12. Conservation et utilisation durable de la biodiversité marine des zones situées au-delà des juridictions nationales	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Exhorter les Parties contractantes à participer et à contribuer au processus en cours dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et, en particulier, les travaux du groupe de travail ad hoc informel à composition non limitée en vue d'étudier les questions relatives à la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine au-delà des zones de juridiction nationale.	Secrétariat de la Convention	GRID, UNEP, IASS, DOALOS	U	U
Décision -/CP.12/13. Lutte contre les espèces marines et côtières envahissantes	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Prier instamment les États de coopérer entre eux en vue d'échanger des informations sur la lutte contre les espèces marines et côtières envahissantes et de faciliter la fourniture d'une assistance rapide.	Parties	USAID-WABICC, UNEP, ECOWAS	U	U
Décision -/CP.12/14. Commerce illégal, trafic illicite, consommation et autres usages de la faune et de la flore marines et côtières protégées, en danger et/ou vulnérables	Responsable	Partenaire(s)		

A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Demander au Secrétariat, compte tenu des ressources disponibles, d'organiser de vastes consultations régionales, afin de s'entendre sur une version finale du plan d'action de lutte contre Commerce illégal, trafic illicite, consommation et autres usages de la faune et de la flore marines et côtières protégées, en danger et/ou vulnérables qui sera présentée pour examen et adoption à la COP 13.	Secrétariat de la Convention	USAID-WABICC, OCEANCARE, CMS, CITES, Grid-Arendal, Swedish Gvt	U	U
Décision -/CP.12/15. Gestion durable des lagunes	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Demander au Secrétariat d'élaborer un plan d'action du protocole Activités Terrestres pouvant constituer des Sources de pollution marine et côtière -LBSA- et de l'encourager à établir des liens de collaboration étroite avec le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres pour une synergie d'action en vue d'une mise en œuvre du protocole LBSA et de la présente décision.	Secrétariat de la Convention	UNEP/GPA/PRIVATE SECTOR	U	U
Décision -/CP.12/16. Déchets marins	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Demander au Secrétariat et aux partenaires de mettre sur pied un programme de sensibilisation sur les effets néfastes des déchets marins et sur l'importance d'y faire face, lequel programme sera fait à l'intention des agences et organisations pertinentes de la région.	Secrétariat de la Convention and CPs	African Marine Waste Network, UNEP-GPA, IFC, UNEP, Env.Educ and Training Unit	U	U
Décision CP.12/17. Gestion des villes côtières	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
To ask the Secretariat to develop and implement a regional initiative to improve the living conditions of coastal populations and report on it to the Thirteenth Conference of the Contracting Parties to the Abidjan Convention.	Secrétariat de la Convention	Banque Mondiale, ONU HABITAT and Fond d'adaptation	U	U

Décision CP.12/18. Energies océaniques	Responsable	Partenaire(s)	Echéancier	
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION			2019	2020
Demander au Secrétariat, compte tenu des ressources disponibles, d'organiser des consultations régionales, afin de s'entendre sur une version finale du plan d'action pour la production et la distribution d'énergie propre émanant des écosystèmes marins et côtiers qui sera présenté pour examen et adoption à la COP 13.	Secrétariat de la Convention	GPA, UNEP, IDDRI and CST	NIY	NIY
Décision CP.12/19. Alliance des Parlementaires et Elus locaux pour le soutien à la Convention d'Abidjan	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
To request the secretariat, in partnership with international organizations dedicated to the sustainable management of marine and coastal resources, to support the development of strategic documents establishing the alliance of parliamentarians, which will be presented for review and adoption at the Thirteenth Conference of the Contracting Parties to the Abidjan Convention.	Secrétariat de la Convention	IUCN	U	U
Décision -/CP.12/20. Coopération transatlantique	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Demander au Secrétariat d'entreprendre les consultations afin d'étudier les voies et moyens en vue de mettre en place un cadre ad hoc de coopération environnementale réunissant les régions ayant en partage l'océan atlantique et, rendre compte à la COP13 des résultats de ces consultations.	Secrétariat de la Convention	GRID, UNEP, IASS, DOALOS	U	U
Décision -/CP.12/21. Forum africain sur les océans	Responsable	Partenaire(s)		
A) ACTIVITES DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION				
Demander au Secrétariat de la Convention de mener des réflexions sur cette question en impliquant les principaux acteurs du débat sur les océans actifs sur le continent et de rendre compte à la COP13	Secrétariat de la Convention	GRID, UNEP, IASS, DOALOS	X	U

ABREVIATIONS: D = Fait U = En cours NIY = Pas encore mis en œuvre